

La pilule du lendemain ne réduit pas le nombre de grossesses non désirées

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 8 janvier 2007

Aux termes d'une méta-étude conduite par Elizabeth Raymond, James Trussell et Chelsea Polis, chercheurs universitaires dans le domaine de la population et de la « santé reproductive », un meilleur accès à la « contraception d'urgence » - aussi appelée *pillule du lendemain* - n'a d'effet ni sur le nombre des grossesses non désirées, ni sur les taux d'avortement. Cela ressort de l'ensemble des 23 études retenues pour la méta-analyse, qui portaient à la fois sur des statistiques randomisées, des observations de cohortes et le suivi d'interventions politiques ou sociales.

Le seul effet visible lié à l'accès plus facile à ces pilules surdosées qui doivent être prises dans les 72 heures d'un rapport « non protégé » pour éviter l'ovulation, ou à défaut, en cas de fécondation accomplie, la nidation, est, aux termes de 22 de ces études sur 23, leur utilisation plus fréquente (« améliorée », comme le dit leur [étude](#), parue dans le numéro de janvier du *Journal of Obstetrics & Gynecology*).

Les chercheurs, qui ne sont pas personnellement défavorables à l'avortement et qui ont pu, précédemment (c'est le cas de Trussell), militer pour un meilleur accès à la pilule du lendemain afin d'éviter des grossesses non désirées et des avortements cliniques, avouent ne pas pouvoir donner une explication au phénomène.

La conclusion du résumé de leur étude précise ainsi : « *Des recherches approfondies sont indispensables pour expliquer ce constat et pour définir les meilleures manières d'utiliser la contraception d'urgence en vue d'obtenir un bénéfice pour la santé publique.* »

En effet, l'étude n'aboutit pas à autre chose qu'un constat d'échec sur toute la ligne : alors même que la pilule du lendemain progresse aucun de ses bienfaits annoncés ne peut être constaté, et ce dans dix pays observés par des chercheurs peu suspects de préjudice défavorable.

Rappelons qu'en France, c'est Ségolène Royal qui a rendu possible l'administration de la pilule du lendemain, surdosée en hormones et potentiellement abortive, à des adolescentes dans le cadre des infirmeries scolaires et à l'insu de leurs parents. C'était en 2000.